

<i>Organisation</i>	<i>Nom</i>	<i>Présence</i>
Saint-Robert-Bellarmin	Jeannot Lachance, Maire	X
Saint-Robert-Bellarmin	Suzanne Lescomb, Directrice générale	X
Comité dév. écon. de Saint-Robert	Gilbert Gagné, Conseiller municipal	X
MRC du Granit	Bernardin Gagnon, Maire de Saint-Ludger	X
MRC du Granit	Serge Bilodeau, Directeur général	X
Organ. protection environnement	Robert Mercier	
Propriétaires privés	Patrick Cartier, Domtar	X
Groupes d'utilisateurs du territoire	Robert Jolin, Club de chasseurs	X
Acériculteurs	Germain Nadeau	
Citoyens	Simon Lachance	
EDG (Énergies du Granit)	André St-Marseille, Président	X
EDF EN Canada	David Sala, Gestionnaire d'actifs SRB	X
EDF EN Canada	Félix Destrijker, Relations avec le milieu	X
EDF Renewable Services	Michel Boulé, Responsable du Site - Parc SRB	X

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour	Mot de bienvenue par M. David Sala. L'ordre du jour est adopté en gardant le point 'Questions diverses' ouvert
2. Lecture et adoption du compte-rendu de la séance de travail du 3 décembre 2014	Le compte rendu de la séance du 3 décembre 2014 est adopté par les membres du comité et sera mis en ligne sur le site web d'EDF EN Canada.
3. Bilan opérationnel	<p>En fin de la 1^{ère} année d'exploitation, M. Sala informe les membres du Comité sur différents points relatifs à l'opération du parc éolien.</p> <ul style="list-style-type: none"> - les maintenances semi-annuelles et annuelles se déroulent telles que planifiées. - comme prévu contractuellement, c'est Senvion qui est en charge des entretiens et éventuelles réparations sur les éoliennes (période de garantie de deux années) - le déneigement est effectué contractuellement par Excavation R Paré de St-Ludger. - la rentabilité (production) est légèrement supérieure aux prévisions, à la grande satisfaction des propriétaires (EDF et EDG).
4. Suivi environnemental	<p>David Sala fait rapport des engagements des propriétaires auprès des différents ministères concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi du climat sonore - Suivi de mortalité d'oiseaux et chauves-souris - Observation du comportement des oiseaux

Point à l'ordre du jour

Résumé de la discussion

Recommandation du comité

- Suivi de l'impact sur le paysage
- Maintien du Comité de liaison
- Registres des plaintes

5. Santé et sécurité durant
l'exploitation du parc éolien

- Projection de glaces – comme à chaque hiver, une attention particulière sera apportée afin d'éviter tout accident dus aux éventuelles projections de glace au redémarrage d'éoliennes. Des panneaux d'avertissements sont placés à chacune des éoliennes et sur les chemins croisant un rayon de 260m des éoliennes ainsi qu'aux entrées publiques sur le territoire des parcs.

- Périodes de chasse – Comme les autres années, les maintenances préventives seront réduites durant les périodes de chasse à l'original (3 au 9 oct. et 17 au 25 oct. 2016). L'information sera publiée dans l'Écho de Frontenac.

6. Questions diverses

a. Gestion de la barrière du rang
12

Relativement à l'échange d'informations entre le Club de chasseurs et EDF sur les couts, horaires et modalités de fonctionnement afin d'envisager une éventuelle méthode de cofinancement, il est entendu que EDG fera partie de ces échanges et discussions

7. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est convenu de prévoir une prochaine rencontre du Comité de liaison en septembre 2016 en coordination avec la rencontre du Comité de liaison du parc de St-Robert-Bellarmin (mardi 27 septembre).